

Castelsarrasin,

Le 07.05.2026

Objet : cotisation MDL 2026-2027

Chers élèves, étudiants et responsables légaux,

La Maison Des Lycéens est une association, gérée par des enseignants volontaires et des élèves, destinée à mettre en œuvre et financer des projets à destination de tous les élèves du Lycée Polyvalent.

Quelques exemples concrets de financements réalisés : stage de ski pour les élèves de seconde, séjour au surf, décorations pour les fêtes de fin d'année, participation à l'achat de mobilier pour la cafétéria, achat de jeux de société, baby foot, sorties culturelles et ludiques pour les internes, sorties cinéma et théâtre, voyages scolaires (Angleterre, Paris, Espagne...), projets divers (foire aux plantes, achat de matériel de musique pour le groupe Legends de Prades, atelier de fabrication de bougies...)

Si le nombre de cotisations est trop faible, ces financements par la MDL ne pourront plus avoir lieu, mettant ainsi en péril la réalisation des projets, alourdissant la participation financière des familles, réduisant l'égalité des chances.

Aussi, je vous invite à cotiser, afin que vivent les projets qui favorisent l'ouverture culturelle de vos enfants et l'égalité des chances au sein de notre communauté scolaire.

La cotisation, inchangée depuis des années, s'élève à 5 euros pour les externes, les demi-pensionnaires, et à 7 euros pour les internes, ces derniers ayant accès à davantage d'activités (animations à l'internat, jeux de société, sorties). La cotisation est payable en chèque (à l'ordre de la *MDL du Lycée Jean de Prades*) ou en espèces.

Comptant sur vous, je vous remercie et vous adresse mes plus cordiales salutations.

Pour le bureau,

Jean-François COULOM,

Président de la MDL

.....Partie à découper et à remettre lors de l'inscription

*Nom, prénom de l'élève, classe, régime (interne, externe, 1/2p) :

.....

*Nom et prénom de son représentant légal (inutile si élève majeur) :

.....

*Rayer la mention inutile ci-dessous correspondant à votre choix :

Je cotise à la MDL •

Je ne souhaite pas cotiser à la MDL •

*Mode de règlement : Chèque • Espèces •

*Signature du responsable légal ou de l'élève majeur